

# ÉTUDIER LES GÉNOCIDES

## GUIDE PÉDAGOGIQUE

### RÉSUMÉ

- // Destiné aux classes d'histoire et d'éthique du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.
- // Aborde neuf cas de génocide reconnus par l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou par le gouvernement canadien.
- // Approche comparative, socio-historique et éthique.

# ÉTUDIER LES GÉNOCIDES

## GUIDE PÉDAGOGIQUE

**« Retenez les noms des génocides pour qu'en votre temps vous n'ayez pas les vôtres »**

*EXTRAIT DE G. MIRON, L'HOMME RAPAILLÉ  
(ÉDITIONS TYPO, 1996, P. 172)*

**« [...] vingt-six lettres d'alphabet suffisent à construire la beauté du monde, mais il ne faut que deux mots pour l'anéantir. Eux et nous. »**

*EXTRAIT DE R. ELKOURI, MANAM  
(ÉDITIONS BORÉAL, 2019, P. 152)*

### INTRODUCTION

L'objectif général de ce guide est de former des citoyennes et des citoyens outillés pour bâtir un meilleur vivre-ensemble, tant à l'échelle locale que planétaire. Pour prévenir d'autres génocides, il ne suffit toutefois pas de « retenir les noms des génocides », mais bien de comprendre ce phénomène complexe.

Enseigner les génocides n'est d'ailleurs pas une tâche facile. Très souvent, certaines craintes empêchent les enseignantes et enseignants d'aborder de front ce thème sensible, comme la peur des réactions des élèves envers les crimes dont ils feront l'étude, envers le racisme et la haine qui s'y expriment, etc. L'enseignement des génocides représente ainsi pour de nombreux enseignants un « thème sensible » (Hirsch et Moisan, à paraître), répondant à quatre caractéristiques spécifiques.

**1.**

**L'enseignement des génocides heurte les valeurs et les représentations sociales** des enseignants des enseignantes comme de leurs élèves. Comment comprendre que des masses de personnes aient commis des gestes qui semblent pourtant si inhumains? Comment faire comprendre les visions du monde sous-jacentes aux comportements inacceptables non pas de quelques individus, mais de sociétés entières et de l'appareil gouvernemental qu'elles ont élu? Pour les jeunes vivant dans une société démocratique, comme le Québec et le Canada, qui défend les droits et libertés de chacun et valorise le pluralisme au sein de la société, le monde dans lequel les génocides sont rendus possibles semble lointain. Pourtant, plusieurs « étapes du génocide », comme les procédés d'exclusion (racisme, discrimination, ségrégation, etc.), sont observables aussi dans les démocraties. Comment l'expliquer? Comment en parler sans tomber dans le piège du catastrophisme? Et comment agir contre ces manifestations?

**2.**

**Les génocides sont un thème d'actualité.** En tant que citoyens et citoyennes du monde, sommes invités à être attentifs à tout ce qui se passe autour de nous et à agir pour le bien commun de tous au sein de nos sociétés et ailleurs. En effet, actuellement, à différents endroits sur la planète, des personnes minoritaires dans leur pays vivent des situations qui s'apparentent à un génocide. Pourtant, elles ne sont pas toujours reconnues comme telles. La communauté internationale semble assez démunie face à ces situations, et parfois aussi plutôt indifférente. Cette question de la reconnaissance des génocides reste d'ailleurs d'actualité aussi pour les génocides abordés dans ce guide, dont la plupart sont reconnus par l'ONU. Que l'on pense aux multiples journées de commémoration en mémoire des victimes, aux procès en cours toujours largement médiatisés ou encore aux actions des associations de victimes qui militent pour la reconnaissance des crimes commis, les génocides du 20<sup>e</sup> siècle suscitent encore l'intérêt, la discorde ou, du moins, l'émotion. Et cela, sans parler des partis « génocidaires », qui nient l'intention de génocide, banalisent leur étendue, ou encore se justifient par le contexte (guerre civile, guerre mondiale, autodéfense, etc.). Certains se servent même du fait que la définition historique du terme « génocide » a été adoptée après les faits pour nier ces derniers. Ces enjeux politiques sont traités dans cet outil par l'analyse conceptuelle d'un épisode historique (la définition de génocide telle qu'adoptée par l'ONU et inspirée des travaux de Raphael Lemkin, ainsi que la grille du processus génocidaire). Or, le fait que les réponses aux questions qui se posent au présent ne sont pas évidentes ou même garanties rend l'enseignement de cette thématique encore plus sensible.



*GÉNOCIDE DES TŪTSI AU RWANDA*

Des victimes rwandaises en fuite vers le camp de réfugiés de Goma au Congo. Ce camp compte plus de 1.2 million de personnes en 1994.

Crédit : Archives nationales des États-Unis.

**3.**

**La définition et les apprentissages sur les génocides ne font pas consensus.** Dans le contexte d'une société plurielle, parler de génocide ne fait pas l'objet d'un consensus, entre experts ou en classe. Certains mettent en question la définition du génocide de l'ONU, d'autres, l'interprétation des faits historiques permettant de reconnaître les génocides comme tels. En parler en classe peut être tout aussi périlleux. Tous les aspects abordés - le fait de reconnaître un génocide, comprendre ses conséquences, réfléchir aux dilemmes éthiques des acteurs concernés, analyser les enjeux de justice - peuvent devenir des objets de débat dans une classe.

**4.**

**Les génocides sont des phénomènes complexes** qui s'inscrivent dans de multiples enjeux géopolitiques, historiques, identitaires, éthiques et culturels. Ils doivent donc être abordés en classe de manière interdisciplinaire. C'est aussi un enseignement complexe parce qu'on ne peut répondre aux questions soulevées de manière unique et simple. Il faut prendre le temps d'élaborer une réponse qui examine l'ensemble des aspects concernés. Enfin, la complexité est aussi d'ordre pédagogique : à partir de quel âge faut-il en parler avec des élèves à l'école? Comment aborder la question? La comparaison entre génocides est-elle possible? Est-elle légitime? Les réponses à ces questions exigent le développement d'une certaine expertise de la part des personnes qui veulent l'enseigner. Elles doivent prendre des risques et choisir elles-mêmes les savoirs pertinents ou les outils adéquats.

Notre démarche vise à soutenir les enseignantes et enseignants qui veulent aborder avec leurs élèves la question des génocides dans toute sa complexité et sa sensibilité et à encourager celles et ceux qui hésitent encore à le faire. Il ne s'agit donc pas de faire disparaître ces caractéristiques des thèmes sensibles en essayant de « simplifier » l'enseignement sur les génocides, mais plutôt de proposer un outil qui prend en compte les questions qui préoccupent régulièrement les enseignantes et enseignants, par exemple :

### **Quels sont les contenus incontournables?**

#### **Comment trouver des informations fiables et adaptées?**

Vous trouverez des documents résumant chacun des génocides, accompagnés de lignes du temps, de cartes, de témoignages et de documents historiques. La grille du processus génocidaire que nous avons conçue permet de comprendre les génocides de manière systématique et analytique, ce qui permet la comparaison entre les génocides et l'identification des moyens de résistance et de prévention de ce crime.

### **Comment présenter ces contenus sordides aux élèves?**

Les documents écrits de même que les photographies accompagnant l'outil ont été soigneusement choisis, afin de bien illustrer les événements et les perspectives des acteurs et de manière à éviter la rencontre avec des faits ou des scènes trop atroces. Nous avons cherché à éviter de provoquer des chocs émotionnels chez les élèves, car ils ne sont pas propices aux apprentissages.

### **Que devraient retenir les élèves d'un tel sujet?**

Au-delà des faits propres à chacun des cas de génocide compris dans cet outil, les élèves retiendront qu'il est possible de mettre fin aux actions génocidaires, et ce, à différents moments du processus. Ils sauront aussi qu'ils ont un pouvoir d'action et peuvent influencer les décisions des instances politiques.

## UN OUTIL PÉDAGOGIQUE : FRUIT D'UN LONG TRAVAIL DE RECHERCHE ET DE CONSULTATION



Ce guide s'appuie sur les besoins du milieu scolaire et propose une nouvelle approche inspirée de la grille du processus génocidaire de Gregory Stanton (Genocide Watch - Ten Stages of Genocide). Celle-ci a été à la fois simplifiée - nous proposons six étapes au lieu de dix - et bonifiée - nous proposons de prendre en compte les actions des protagonistes concernés (victimes, génocidaires, témoins, collaborateurs) et leurs effets.

La grille du processus génocidaire est à la base des parcours pédagogiques proposés et des concepts théoriques analysés.

HoloCAUSTE

Juif d'Europe de l'Est avant l'Holocauste.

Crédit : Musée de l'Holocauste de Montréal.

## Les outils proposés dans ce guide

### 1. DÉFINITION DU CONCEPT DE GÉNOCIDE SELON L'ONU

Une première étape obligatoire, pour pouvoir parler des génocides à l'école, est de définir le concept. Cette définition est nécessaire non seulement pour choisir les génocides inclus dans le guide, mais aussi pour proposer un cadre à la réflexion.

Dans ce guide, nous avons choisi d'utiliser la définition du terme de génocide adoptée par l'ONU dans la déclaration pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948.

Dans ce texte, le génocide s'entend comme :

**« l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :**

- a. **Meurtre de membres du groupe;**
- b. **Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe;**
- c. **Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle;**
- d. **Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe;**
- e. **Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »**

Il importe de s'arrêter sur trois aspects de cette définition :

**Un seul** des cinq moyens énoncés est suffisant pour qualifier une situation de génocidaire.

**L'intention** : c'est elle qui distingue le génocide d'autres crimes contre l'humanité (voir fiches à cet effet). Le génocide est planifié et exécuté dans l'objectif de faire disparaître un groupe parce qu'il est un groupe distinct (ethnique, national, racial ou religieux).

**En tout ou en partie** : que le but de faire disparaître un peuple soit « atteint » ou non, la tentative de le faire sera qualifiée de génocide. En fait, on peut dire que tous les génocides présentés dans ce guide ont « échoué », puisqu'ils ont laissé des survivants qui ont pu raconter l'histoire et plus important encore, vivre en tant que peuple.

Cette définition a l'avantage de donner des repères clairs pour analyser les cas de génocide et trancher sur leur statut. C'est une approche juridique. Celle-ci nous permet de dépasser les comparaisons simplistes sur l'importance d'un génocide en fonction de sa « taille » ou de sa portée : un génocide ne peut pas être plus ou moins « grand » ou « important ». Elle permet aussi de reconnaître que les différents génocides ont été exécutés par divers moyens : famine, exécutions sommaires, attaques ciblées sur une communauté, tueries de masse orchestrées et industrialisées.

Le choix de se référer à cette définition ne signifie pas qu'elle ne pose pas de problèmes méthodologiques, épistémologiques et pratiques. Par exemple, le fait d'inclure un éventail d'actions dans la définition ne permettrait pas de distinguer les différents crimes contre l'humanité. De plus, la définition date de 1948, alors que plusieurs génocides reconnus comme tels (et présentés dans ce guide) ont été commis avant cette date. Cela pose la question du contexte historique : peut-on juger une société du passé selon des standards définis ultérieurement ?

Arméniens réfugiés à Jérusalem, 1918.

Crédit : Archives nationales des États-Unis.

### GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS



Si, malgré ces critiques, nous avons choisi d'utiliser cette définition dans le guide, c'est bien parce qu'elle permet d'identifier les phénomènes historiques que nous incluons dans ce guide. En effet, nommer un génocide comme tel est un enjeu juridique, historique, politique, social et même diplomatique. Si certains génocides sont reconnus par tous les acteurs impliqués, d'autres font encore l'objet de débats. Il a été nécessaire de trouver un point de départ commun, relativement consensuel, sur ce qui doit être inclus dans ce guide. Ainsi, neuf génocides ont été retenus et permettent de présenter différents cas de figure. Cette définition permet aussi de se familiariser avec les outils mobilisés par la communauté internationale pour disposer de repères communs en ce qui concerne les crimes et leur catégorisation.

Enfin, n'oublions pas que la définition peut être remise en question et complétée en classe. Pour ce faire, nous avons choisi de la combiner à l'usage d'une grille d'analyse du processus génocidaire, afin de permettre aux élèves d'examiner plus en profondeur les enjeux entourant les génocides. Ce faisant, les élèves découvrent le processus de conceptualisation et de problématisation et accèdent à la complexité du phénomène historique, tout en considérant les enjeux sociaux et diplomatiques qui lui sont attachés.

## 2. LA GRILLE DU PROCESSUS GÉNOCIDAIRE – LE CŒUR DE CET OUTIL

L'un des outils les plus connus pour analyser une situation de génocide est la [grille en dix étapes de Gregory Stanton](#). Or, cette grille, fort utile pour les experts, peut être ardue à utiliser en classe. En effet, très détaillée, elle nécessite des connaissances approfondies de la part de l'enseignant et des élèves, afin de distinguer les différentes étapes. Pour cette raison, nous avons conçu une grille en six étapes, qui reprend les principales composantes habituellement attribuées au génocide :

1. catégoriser
2. déshumaniser
3. polariser
4. organiser
5. persécuter et mettre à mort, et enfin,
6. nier.

La grille est au cœur de l'outil, puisqu'elle façonne la présentation de chacun des génocides. Après avoir placé le cas de génocide dans son contexte historique et idéologique, les textes présentent chacun de génocides en suivant toujours les six mêmes étapes. Les élèves sont amenés à constater que bien que les événements étudiés répondent tous à la définition de ce qu'est un génocide pour l'ONU, ils se déploient différemment et amènent des questionnements différents.

C'est alors la mise en contexte historique (bien que courte), la problématisation et la discussion des enjeux de justice et de reconnaissance propres au cas en question qui ajoutent les éléments nécessaires à l'étude. La comparaison de différents cas permet par ailleurs de mieux saisir les mécanismes menant au génocide, de mieux les reconnaître et de les prévenir.

La grille de Stanton vise à mettre à jour les actions des bourreaux, des génocidaires. Dans un contexte éducatif où l'on veut proposer une contribution à l'éducation à la citoyenneté, nous avons ajouté les effets que ces actions peuvent avoir sur les victimes et fait une place aux rôles que peuvent jouer chacun des acteurs sociaux - individuellement ou collectivement. C'est pourquoi sont aussi présentés les principaux leviers d'action concrets pour empêcher le génocide (résistance et prévention), à l'échelle de l'individu (et de l'élève), de l'État ou des institutions internationales.

## 3. LE RACISME

Le racisme sous-tend tout génocide. De ce fait, comprendre le racisme comme phénomène social et historique et comment il se manifeste peut aider à analyser une situation de génocide. C'est pourquoi trois idéologies racistes présentes dans la société sont explicitées dans le guide. Par la suite, plusieurs manifestations du racisme sont présentées et exemplifiées : les stéréotypes, les préjugés, le discours, la discrimination, la ségrégation, l'esclavage et le génocide. Finalement, une série de sophismes, c'est-à-dire des procédés argumentaires – parfois utilisés dans un débat social – s'appuyant sur des raisonnements en apparence logiques mais faux, sont présentés et décortiqués.

#### 4. LES CAS DE GÉNOCIDE

Le guide contient des documents d'information sur neuf génocides reconnus par l'ONU, le Canada ou le Québec :

- // **Génocide des Herero et des Nama en Namibie**
- // **Génocide des Arméniens sous l'Empire ottoman**
- // **Génocide des Premiers Peuples au Canada<sup>1</sup>**
- // **Holocauste**
- // **Génocide des Roms et Sinti lors de la Seconde Guerre mondiale**
- // **Holodomor**
- // **Génocide au Cambodge**
- // **Génocide des Musulmans en Bosnie**
- // **Génocide des Tutsi au Rwanda**

<sup>1</sup> Nous avons décidé d'inclure le traitement des Premiers Peuples au Canada dans cette réflexion plus large sur les génocides, afin d'aider les enseignants et les élèves à prendre part au débat public sur la question et dans un souci d'inscrire ce projet dans le cadre des appels à l'action lancés par la Commission Vérité et réconciliation.

Chaque étude de cas comporte les mêmes sections :

1. Une ligne du temps qui situe les moments clés du génocide
2. Des faits saillants qui permettent de se situer rapidement
3. Une carte géographique qui permet de situer le génocide géographiquement
4. Des extraits de témoignages de personnes survivantes
5. Un texte de présentation qui comprend :

// **Une problématisation**, c'est-à-dire une mise en situation et des questions permettant de guider la réflexion lors de l'étude du génocide.

// **Le contexte historique** dans lequel le génocide est ensuite situé, énonçant brièvement les éléments incontournables du contexte, dont l'idéologie à la source du projet génocidaire et les facteurs ayant permis son déploiement.

// **Le processus génocidaire** est présenté dans la troisième partie du document en fonction de ses six étapes. Pour chaque étape, un court texte descriptif est accompagné de témoignages, d'images ou d'extraits significatifs, qui peuvent servir au travail d'analyse historique et critique.

// Enfin, chacun des génocides fait encore aujourd'hui l'objet de discussions à l'égard de **la justice** et de la reconnaissance. Ces génocides sont aussi régulièrement rappelés dans les médias, notamment lors des journées de commémoration. Cette dernière section vise ainsi à ramener la réflexion sur les conséquences à long terme d'un génocide et sur les enjeux éthiques qui se posent encore au présent.

## 5. LES FICHES NOTIONNELLES

Parce que les génocides sont des phénomènes complexes, et que l'interprétation qu'on fait de divers événements en lien avec ces génocides est régulièrement contestée ou débattue sur la scène politique, diplomatique ou historique, il a été essentiel de valider les présentations de génocides par des expertes et experts reconnus dans leur domaine. Nous avons sollicité deux experts pour chaque étude de cas : une experte ou un expert de la région et la période étudiée (voir liste détaillée à la fin) et un expert sur l'étude des génocides, le professeur Frank Chalk, directeur de l'Institut d'études sur le génocide et les droits de l'homme de Montréal à l'Université Concordia. Les textes ont été également soumis à certains représentants et représentantes de communautés victimes de génocide qui ont pris le temps de réagir à nos propositions. Nous les remercions vivement.

Le guide contient également des documents très courts (1- 1½ page) offrant des informations essentielles de base sur les éléments liés à l'apprentissage proposé. Certaines fiches sont explicitement mobilisées dans le parcours pédagogique, alors que d'autres viennent appuyer la réflexion sur des enjeux de justice et d'éthique et peuvent être utilisées comme soutien pour répondre aux questions des élèves. Ces fiches abordent plus précisément :

- // **L'Organisation des Nations Unies (ONU)**
- // **La prévention et la résistance**
- // **La reconnaissance du génocide**
- // **Le droit d'asile**
- // **L'état de droit**
- // **La distinction des différents crimes (crime contre l'humanité, crime de guerre, crime d'agression, génocide)**
- // **La protection des minorités dans la société contemporaine**



GÉNOCIDE AU CAMBODGE

Photographie d'enfants soldats recrutés par les Khmers rouges.

Crédit : Alan C.

## 6. PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Deux parcours (planifications) pédagogiques sont disponibles. Ils proposent une démarche d'enquête se déroulant par étapes réalisées individuellement ou en équipe. Ils sont accompagnés d'un cahier de l'élève, qui facilite la consignation des informations et des réflexions. De même, des pistes de correction sont données pour chaque parcours et pour chacun des cas de génocide. Ces planifications sont conçues pour l'enseignement en histoire ou en éthique (2<sup>e</sup> cycle du secondaire) et peuvent être faites ensemble ou séparément, et éventuellement, en interdisciplinarité.

### 1. L'Étude de cas

L'objectif de cette première planification est d'amener les élèves à analyser les génocides à l'étude selon la grille du processus génocidaire, en posant leurs propres questions ou en répondant aux questions proposées. Le guide leur permet d'étudier seulement un cas ou de comparer plusieurs cas et ainsi examiner chacune des étapes.

À travers cette planification, les élèves examinent les six étapes du processus génocidaire et les différentes manières par lesquelles elles se mettent en place. Au passage, ils explorent d'autres notions telles que l'organisation de l'ONU et des mesures d'intervention, l'état de droit, le droit d'asile ou encore le racisme. Chacune de ces notions est présentée dans une fiche notionnelle distincte.

La planification permet de choisir un génocide ou plus, selon l'intérêt de l'enseignante ou de l'enseignant et des élèves. Ainsi, ces derniers peuvent examiner diverses questions en lien avec un génocide ou aborder plusieurs génocides dans une seule question.

### 2. Le racisme, la prévention et la justice

L'objectif de cette deuxième planification est de réfléchir plus particulièrement aux phénomènes du racisme, de la prévention et de la justice à travers l'analyse de cas de génocide, et ainsi examiner la possibilité d'agir contre le racisme dans la société et de contribuer aux efforts pour atteindre la justice.

Si cette planification permet de s'arrêter sur un phénomène particulier en lien avec les génocides, elle ne peut pas se faire sans passer par les premières étapes de la problématisation et à travers l'analyse du génocide à l'aide de la grille du processus génocidaire.

## LIENS AVEC LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE



GÉNOCIDE DES PREMIERS PEUPLES

Au pensionnat, les élèves étaient astreints à des travaux forcés, comme la coupe du bois de chauffage. Pensionnat de Fort Resolution, Couvent St-Joseph aux Territoires du Nord-Ouest.

Crédit : Bibliothèque et archives Canada, PA-048021.

### Références :

Hirsch, S. et S. Moisan (à paraître). Ouvrir des brèches sur le chaos du monde tout en favorisant les apprentissages. Les objets difficiles en classe d'histoire et d'éthique". Dans S. Moisan, M.-A. Éthier, S. Hirsch, et D. Lefrançois (Eds.), *Enseigner des objets difficiles en sciences humaines et sociales*. Montréal: FIDES.

Le guide peut être utilisé dans le cadre de l'un ou l'autre des parcours pédagogiques, mais peut aussi être adapté par les enseignantes et enseignants à leurs besoins sans suivre les parcours proposés ou en l'adaptant à d'autres programmes scolaires. À noter néanmoins que les parcours pédagogiques sont conçus expressément pour le Programme de formation de l'école québécoise en permettant le développement des compétences disciplinaires en histoire (Histoire du 20<sup>e</sup> siècle), dans le cours *Monde contemporain (Tensions et conflits)* ainsi que dans le programme *Éthique et culture religieuse* du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Soulignons aussi que le guide sera adapté au nouveau programme d'éthique. Il peut également être mobilisé dans d'autres programmes, dont les cours de langues.